

Règlements

Concours Academos de la rentrée 2022 pour intervenants et intervenantes jeunesse

Règlements du concours :

Le concours « concours Academos de la rentrée 2022 pour intervenants et intervenantes jeunesse » est tenu par Academos et présenté par Desjardins. Il se déroule sur le site web d'Academos du 22 août au 16 septembre 2022 à 23 h 59. Toute référence dans ce document à des heures fait référence à des heures en vigueur localement dans la ville de Montréal, province de Québec.

1. Comment participer

1.1 Pour participer au concours « concours Academos de la rentrée 2022 pour intervenants et intervenantes jeunesse », le ou la participant.e doit recevoir Academos (en virtuel) pour animer l'atelier *S'orienter sans trop s'inquiéter* entre le 19 septembre et le 31 octobre. La réservation de l'atelier se fait sur notre site web et doit être effectuée entre le 22 août et le 16 septembre. Pour plus de chances de gagner, un ou une participant.e peut réserver l'atelier plus d'une fois avec plus d'un groupe.

1.2 Il y aura deux (2) tirages au sort parmi les participant.e.s qui ont dûment complété la réservation de l'atelier. Le tirage aura lieu le 19 septembre 2022 à midi.

1.3 Aucun achat requis.

2. Les conditions d'admissibilité

2.1 Pour être admissibles au concours « concours Academos de la rentrée 2022 pour intervenants et intervenantes jeunesse » et au tirage, les participant.e.s doivent résider obligatoirement au Québec et être intervenants ou intervenantes jeunesse.

2.2 En s'inscrivant à ce concours, les participant.e.s acceptent de respecter les règlements de ce concours.

2.3 Les administrateurs et administratrices, dirigeant.e.s et employé.e.s d'Academos, ainsi que de leurs sociétés mères et filiales, leurs commanditaires, leurs fournisseurs de matériel et de services reliés à ce concours, de même que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère, conjoint.e légal ou de fait) et les personnes vivant sous le même toit qu'eux ne peuvent participer à ce concours.

3. Les prix

3.1 Une Apple Watch ou un iPad pour chaque gagnant.e ainsi qu'une paire de AirPods à faire tirer parmi les élèves de sa classe ou son école.

3.2 Les prix doivent être acceptés tels que décernés, sans substitution. Ils ne sont pas transférables, ne peuvent être vendus et ne sont pas monnayables.

3.3 Les gagnant.e.s pourront choisir parmi les deux options de prix suivantes une Apple Watch et une paire AirPods de 2e génération à faire tirer (d'une valeur de 963\$) ou un iPad et une paire de AirPods de 2e génération à faire tirer (d'une valeur de 977\$).

4. Le tirage

4.1 Un tirage au sort parmi les participant.e.s qui ont dûment complété la réservation de l'atelier en ligne aura lieu le 19 septembre 2022 à midi.

4.2 Pour être déclaré.e gagnant.e, un.e participant.e dont le nom a été tiré au sort doit être résident.e du Québec et respecter toutes les conditions décrites aux présents règlements. À défaut de respecter l'une ou plusieurs de ces conditions, il ou elle sera automatiquement disqualifié.e et un autre tirage aura lieu afin de déterminer un nouveau gagnant ou une nouvelle gagnante.

4.3 Dans la mesure où un.e participant.e sélectionné.e a rempli toutes les conditions susmentionnées, Academos entrera en contact avec lui ou elle par courriel dans les vingt-quatre (24) heures ouvrables suivant le tirage, afin de lui annoncer qu'il ou elle a gagné et de recueillir ses informations pour lui transmettre son prix.

4.4 Academos ne peut être tenu responsable de toute tentative échouée d'entrer en contact avec un.e participant.e sélectionné.e.

4.5 Si un.e participant.e sélectionné.e n'entre pas en contact avec Academos dans les soixante-douze (72) heures ouvrables suivant le tirage, le ou la participant.e sera jugé.e avoir refusé le prix et sera déclaré.e inadmissible. Un.e autre participant.e sera alors tiré.e au sort parmi les autres personnes participantes admissibles jusqu'à ce qu'un nouveau gagnant ou une nouvelle gagnante soit déclaré.e.

4.6 Academos fera parvenir le prix aux gagnant.e.s dans un délai de soixante (60) jours via la poste ou un service de courrier.

5. Règles générales

5.1 Toute information transmise dans la participation qui est erronée, incomplète, incompréhensible, frauduleuse ou qui contient une fausse information sera automatiquement rejetée.

5.2 Les participant.e.s à ce concours ainsi que les gagnant.e.s dégagent irrévocablement Academos, les commanditaires et les fournisseurs de matériel et de services reliés à ce concours, leurs sociétés affiliées ainsi que leurs administrateurs et administratrices, dirigeant.e.s et employé.e.s respectifs (les « Parties exonérées ») de toute responsabilité quant à tout dommage ou toute perte pouvant découler de la participation à ce concours ou pouvant découler de

l'attribution, de l'acceptation ou de l'utilisation du prix ou pouvant découler de toute prestation de services en rapport avec ledit prix.

5.3 Les personnes gagnantes acceptent le prix sans garantie légale ou autre de la part des Parties exonérées.

5.4 Les personnes gagnantes autorisent les organisateurs du concours à utiliser leurs noms, ville de résidence, image, photographie, voie, déclaration et/ou présence à des fins publicitaires ou autres en lien avec ce concours, sans aucune restriction de temps, de média et de territoire, et ce, sans aucune forme de rémunération.

5.5 Si un.e gagnant.e refuse d'accepter le prix, cela libère les Parties exonérées de toute responsabilité et obligation vis-à-vis du ou de la gagnant.e.

5.6 Les Parties exonérées n'assument aucune responsabilité quant à la défaillance de tout site Web utilisé aux fins du concours ni pour aucun problème ou défaillance technique de tout réseau ou ligne de téléphone, système informatique en ligne, serveur, fournisseur d'accès, équipement informatique, logiciel, échec de tout courriel ou transmission à être reçus à cause de problèmes techniques ou autres, de congestion sur le réseau Internet ou sur tout site Web ou toute combinaison de ces raisons, y compris les dommages causés à l'équipement informatique du ou de la participant.e, ou de toute autre personne, pouvant découler de la participation à ce concours.

5.7 Les Parties exonérées n'assument aucune responsabilité pouvant résulter de pertes, retards, erreurs d'adresse, erreurs d'impression ou toute autre erreur en lien avec ce concours.

5.8 Les Parties exonérées n'assument aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation imprévisible ou hors de leur contrôle incluant notamment grève, lockout ou tout autre conflit de travail dans leur établissement ou dans les établissements des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.

5.9 Les renseignements personnels qui sont demandés aux participant.e.s dans le cadre du concours seront utilisés uniquement par Academos ou un tiers autorisé par cette dernière dans le cadre de la réalisation du concours. Ces renseignements ne serviront à aucune autre fin sans le consentement des participant.e.s. En fournissant ces renseignements, les participant.e.s consentent à leur utilisation aux fins indiquées.

5.10 En cas de non-disponibilité due à des facteurs indépendants de leur volonté, les Parties exonérées se réservent le droit exclusif et absolu de substituer à un prix, un autre de valeur et de nature équivalente, sans recours pour le ou la gagnant.e.

5.11 Les règlements du concours sont disponibles sur le site Web d'Academos.

5.13 Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à

l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Cette promotion n'est en aucun cas commanditée, approuvée ou administrée par, ou associée à Facebook, Twitter, Youtube, Pinterest, LinkedIn ou Google. Vous comprenez que vous fournissez vos informations au propriétaire de ce concours et non à Facebook, Twitter, Youtube, Pinterest, LinkedIn ou Google.